

Intitulé de la certification
Intégrer les critères ESG dans les activités d'une organisation
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :
<p>Dans cette période post-Covid, marquée par une transformation profonde de l'économie, les organisations doivent revoir leur stratégie pour gagner en impact positif. Dans ce cadre, les Objectifs de Développement Durables fixés par l'ONU deviennent des repères incontournables et les organisations doivent intégrer les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans leurs opérations pour viser le développement durable de leur activité. Ces critères concernent toutes les organisations, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. Ils soutiennent la stratégie des organisations et permettent de mesurer leur performance durable et extra-financière. L'intégration des critères ESG est rendue nécessaire par le cadre réglementaire national et mondial, poussant les organisations à sensibiliser leurs effectifs à la réglementation ESG actuelle et au développement durable.</p> <p>Les objectifs de la certification « Intégrer les critères ESG dans les activités d'une organisation » répondent à ce besoin émergent et vise l'acquisition de trois compétences clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'impact des grands enjeux de la réglementation ESG sur ses activités (C1), • Identifier les opportunités et la création de valeur portées par les critères ESG pour ses activités (C2), • Intégrer les critères ESG dans ses opérations et engager ses parties prenantes dans une démarche ESG (C3). <p>Le public concerné est en charge de la conception et de la mise en place d'une stratégie dans son activité, amené à intégrer les critères ESG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels occupant les postes de conseil étant amenés à apporter des informations réglementaires ou l'offre de services/produits en lien avec les critères ESG et la Finance Durable. <p>Dans le domaine de Banque et Assurance par exemple, il s'agit de conseillers particuliers, conseillers de Banque privée ou en Gestion de patrimoine, conseillers de Banque commerciale, responsable commercial, directeur d'agence, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels occupant les fonctions de management d'équipe et/ou de conduite de changement dans des domaines où l'impact du critère environnemental est majeur (supply chain par exemple) : Manager d'équipe, Responsable d'exploitation, Directeur de filiale, etc. - Professionnels ayant des missions stratégiques et opérationnelles dans la transformation d'entreprise, la communication et/ou le reporting RSE – ESG : Chargé de mission RSE, Chef de projet transformation, etc.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>C1. Evaluer l'impact des grands enjeux de la réglementation ESG sur ses activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - en identifiant le cadre légal évolutif de la Taxonomie ESG et de la Transformation Energétique et Ecologique, - en analysant les enjeux de conformité, d'objectifs et de reporting liés à la réglementation ESG, <p>afin d'assurer la cohérence de ses activités avec le cadre réglementaire ESG.</p>	<p>M1.1 Etude de cas pratique : d'après une situation professionnelle données, le candidat analyse l'impact de la réglementation ESG aux activités d'une organisation proposée.</p>	<p><u>Dans le cadre de l'étude de cas</u> Les enjeux principaux de la réglementation ESG sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'activité donnée, les Objectifs de Développement Durables (ou leurs thématiques) visés sont listés de manière exhaustive, - les références réglementaires applicables sont citées. <p>L'impact de la réglementation ESG sur des activités proposées est évalué et argumenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour l'activité donnée sont analysés, - les conséquences réglementaires sur les activités données sont analysées.
	<p>M1.2 QCM : le candidat doit identifier les bonnes réponses parmi plusieurs propositions, il est évalué sur sa connaissance des notions, de la réglementation et de la taxonomie liés à l'ESG.</p>	<p><u>Dans le cadre du CQM</u> Les notions de critères ESG et le cadre réglementaire de l'ESG sont correctement définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les critères et concepts relatifs à la taxonomie ESG sont connus, - les notions et les définitions proposées relatives aux critères ESG sont correctement associées, - les risques associés à une non-conformité sont identifiés et mesurés

C2. Identifier les opportunités et la création de valeur portées par les critères ESG pour ses activités

- en analysant les objectifs de développement durable et en évaluant leur potentiel pour ses activités,
- en exploitant les opportunités identifiées,
- en mesurant les risques potentiels de non-conformité réglementaire ou organisationnelle,
- en réalisant les actions préventives et correctives au regard de ces activités,

afin de contribuer à une croissance durable à long terme dans son périmètre.

M2. Etude de cas pratique : Dans le cadre de l'un de 3 scénarii, le candidat identifie les opportunités et la création de valeur portées par les critères ESG, en fonction du périmètre de l'activité concernée :

- Cas 1 - le candidat identifie les opportunités portées par le développement durable pour ses activités,
- Cas 2 - le candidat propose une solution d'amélioration de la performance extra-financière dans son périmètre opérationnel (intégration des données ESG, atténuation de risques, élaboration d'une stratégie, d'un service ou d'un produit),
- Cas 3 - le candidat analyse des risques éventuels et propose une solution de leur prévention.

Les critères ESG sont correctement analysés, et leur impact sur la performance est mis en relief :

- les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'organisation sont identifiés : le lien entre les ODD choisis et le cas pratique donné est explicite et cette analyse est pertinente,
- des solutions d'amélioration de la performance ESG sont identifiées : la nature, l'objectif, le plan d'actions de la mise en œuvre et l'impact et les bénéfices visés sont présentés,
- les risques de non-conformité sont identifiés : l'écart entre la situation présentée dans le cas et la réglementation en vigueur est démontré. les actions préventives et correctives sont proposées : leur nature, leurs objectifs, leur mise en œuvre sont exposés.

C3. Traduire la proposition de valeur en ESG dans ses opérations

- en concevant des plans d'actions en adéquation avec la proposition de valeur en ESG de son organisation et sa stratégie de développement ou de transformation,
- en transmettant les valeurs ESG de l'entreprise dans sa communication interne et externe grâce à une posture adaptée,
- en mobilisant ses parties prenantes dans la démarche ESG de l'organisation, en prenant les dispositions nécessaires pour l'inclusion des personnes en situation de handicap,

afin de corrélérer ses activités avec la démarche ESG de son organisation et améliorer la performance extra-financière sur son périmètre.

M3. Mise en situation

professionnelle : D'après l'un des 3 scénarii déterminé en fonction du périmètre d'activité concerné, le candidat apporte une réponse à une problématique liée à la démarche ESG, il la présente en adoptant une posture adéquate :

- Cas 1 – Il propose à sa clientèle une sélection des solutions d'investissement durable adaptée à leurs profils et motivations,
- Cas 2 – Il anime une réunion d'équipe liée à la performance extra-financière en intégrant des données ESG pertinentes,
- Cas 3 – Il délivre un reporting de données ESG de son périmètre envers les parties prenantes (par exemple, la direction, reporting auprès de l'administration, etc.).

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sélectionnés et les critères ESG associés sont correctement communiqués et la proposition de valeur est explicite.

Le message est clair et concis, le vocabulaire utilisé est professionnel et adapté.

Les motivations, les attentes et les objectifs des parties prenantes sont correctement interprétés et pris en compte. Les besoins d'adaptation du plan d'actions en raison d'une situation de handicap parmi les parties prenantes sont identifiés et des solutions adéquates sont proposées.

Les échanges permettent d'atteindre les objectifs fixés selon la situation donnée :

- Cas 1 : L'interlocuteur est satisfait par des solutions d'investissement durable proposées,
- Cas 2 : L'équipe a une totale compréhension de la proposition de valeur en ESG de l'organisation et des actions liées à sa stratégie de développement durable,
- Cas 3 : Les parties prenantes sont satisfaites du reporting de données ESG qui est à la fois complet et clair.